

Mathieu Johann : son CD pour l'enfance abusée

Mathieu Johann a intégralement mené le projet « Les Voix de l'Enfant » et coécrit la chanson « Parle, Hugo, parle » qui sort lundi prochain. Des stars comme Jenifer, Cali, Michel Fugain ou Bruno Solo y donnent de la voix pour faire entendre celle des enfants maltraités et plaider pour leurs droits.

L'ex Star Académicien n'a rien d'un chanteur superficiel. Preuve avec son projet dédié à l'enfance abusée sexuellement. Un sujet qu'il connaît bien.

Lundi prochain, 30 juin, c'est la sortie officielle de la chanson *Parle, Hugo, parle*, projet plus large dont vous êtes à l'origine ?

Oui. C'est un projet ambitieux qui réunit 26 artistes de premier plan : Michel Jonasz, Jenifer, Cali, Patrick Fiori, Ophélie Winter, Michel Fugain, Tété ou encore le comédien Bruno Solo. Il y a d'abord ce single qui sort, puis suivra un album en octobre avec 14 chansons dessus. On y trouvera quatre inédits, dont un de Cali et un autre d'Emmanuel Moire, mais aussi dix chansons sur l'enfance, tirées du répertoire de certains. Par exemple, *Chez Lorette* de Michel Delpech. À chaque fois, les fonds récoltés seront versés à l'association : La Voix de l'enfant. D'où le nom du projet : Les Voix de l'Enfant.



Le plan promo est impressionnant !

Vu la gravité du sujet, beaucoup de médias nationaux ont tout de suite répondu favorablement. Ce d'autant plus qu'il est porté par certains artistes parmi les plus populaires en France. La porte-parole du collectif est Carole Bouquet. En juillet, on va par exemple avoir un *Fort Boyard* spécial sur France 2, et un *Attention à la marche* sur TF1.

Pourquoi vous investir dans un sujet aussi difficile ?

Tout simplement parce que j'y ai été confronté entre l'âge de 7 et 11 ans. Je l'avais déjà révélé dans mon livre sorti il y a trois ans. Faire avancer la société sur ces questions, c'est devenu le combat de ma vie. À titre perso, je suis favorable à la publication du fichier des pédophiles. On devrait savoir où ils habitent. Ce sont des prédateurs.

Que peut faire un disque face à une telle détresse ?

Faire prendre conscience aux gens que ces choses-là arrivent beaucoup plus souvent qu'on ne le croit ! Et surtout que si on y est confronté, on doit en parler, se confier. Sans tarder... Il ne faut pas garder ça pour soi. Ne pas en parler, c'est ne faire qu'y penser, se torturer l'esprit car on culpabilise beaucoup. Un comble ! C'est aussi pour faire évoluer les mentalités. Il y a quelques années de ça, lors d'une émission à la télé sur le sujet, un psychologue affirmait que « tous les enfants victimes d'un pédophile reproduisaient ce schéma-là, une fois devenu adulte » ! Des phrases comme ça font incroyablement mal. Alors, il faut le dire bien fort : quand on est victime on n'est pas condamné à devenir un salaud à son tour. On peut revivre et être quelqu'un de bien.

À qui peut se confier un enfant qui est confronté à pareille agression ?

À quelqu'un en qui il a vraiment confiance : dans sa famille, à l'école... On n'y pense pas mais l'infirmière scolaire est un bon interlocuteur. Sinon, on peut aussi se renseigner à la permanence téléphonique ou le site Internet de La Voix de l'enfant. Depuis dix ans, l'association a aussi permis de créer des unités médico-judiciaires en milieu hospitalier. Il y en a une vingtaine en France, dont deux en Normandie : à Cherbourg et Caen. Il y a aussi le 119, numéro vert de l'enfance en danger. Ne pas garder ces choses dégueulasses pour soi, c'est la condition pour les dépasser et aller mieux, un jour.

Propos recueillis par Ludovic RENOULT.

Pratique. Ceux qui voudraient entrer en contact avec l'association : La Voix de l'Enfant, peuvent le faire auprès de la permanence nationale à Paris : 01 40 22 04 22, ou sur le site Internet : www.lavoixdelenfant.org

Ouest-France
25 juin 2008



